

Vivre, c'est respirer

RAPPORT ANNUEL 2005



LUNGENLIGA SCHWEIZ
LIGUE PULMONAIRE SUISSE
LEGA POLMONARE SVIZZERA
LIA PULMUNARA SVIZRA





MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES	4
ASTHME	5
BPCO	6
SYNDROME DES APNÉES DU SOMMEIL	7
TUBERCULOSE	8
FORMATION CONTINUE	9
RECHERCHE	10
PRÉVENTION DU TABAGISME	11
AIR PUR	12
BILAN/COMPTE D'EXPLOITATION 2005	13
MERCI	15

Dans le texte, seule la forme masculine a été utilisée, ceci pour des raisons de lisibilité. Bien entendu, la forme féminine est toujours implicite dans notre message.



Impressum

vivo₂, qui paraît six fois par année, est destiné aux patients, membres et donateurs de la Ligue pulmonaire suisse. La contribution à l'abonnement (CHF 5.– par année) est incluse dans la cotisation de membre et de donateur.

Edition et rédaction: Ligue pulmonaire suisse, Südbahnhofstrasse 14c, 3000 Berne 14, tél. 031 378 20 50, fax 031 378 20 51, info@lung.ch, www.liguepulmonaire.ch, compte pour les dons: CP 30-882-0.

Textes: Ursula Siegenthaler, PR für Sie GmbH, Aarau; équipe rédactionnelle, Ligue pulmonaire suisse.

Mise en page/composition: Typopress Bern AG, Berne.

Impression: Ziegler Druck- und Verlags-AG, Winterthur.



Photo: Guy Perrenoud, Bière

Chère lectrice, cher lecteur

Environ 1,2 million de personnes souffrent de maladies des voies respiratoires en Suisse. Les spécialistes pronostiquent une réelle augmentation de ces cas de maladies.

La Ligue pulmonaire s'engage activement pour que ...

- moins d'hommes et de femmes souffrent de maladies des voies respiratoires,
- les handicapés respiratoires et les malades pulmonaires vivent autant que faire se peut sans douleurs et de manière aussi autonome que possible,
- les patients aient une bonne qualité de vie, malgré les aléas de la maladie et du handicap respiratoire.

C'est toujours bien évidemment l'aide accordée aux personnes concernées et le maintien de la qualité de vie qui sont au centre de nos préoccupations. Au cours de l'exercice 2005, la Ligue pulmonaire a pu venir en aide à nombreuses personnes de multiples manières. Cet engagement n'a toutefois été possible que grâce à la confiance que nous ont témoignée les personnes concernées et leurs proches, au dévouement constant de nos collaborateurs, à l'aide et la solidarité des donateurs, ainsi qu'à l'excellente collaboration avec les autorités, les caisses-maladie, les sponsors et tous les autres organismes de santé. Je leur adresse à tous mes plus chaleureux remerciements.

A l'avenir également, nous continuerons de faire tout notre possible pour que les personnes con-

cernées et leurs proches puissent autant que possible vivre sans douleurs. Cela implique cependant que le traitement et l'encadrement des patients soient adaptés au fur et à mesure aux nouveaux acquis de la recherche et de l'évolution de la médecine.

Notre population devrait avoir droit à un air pur: nous devons relever un important défi à cet égard. En effet, vivre, c'est respirer. Par conséquent, la Ligue pulmonaire ne ménage pas sa peine pour s'engager – aux côtés des pneumologues, des organisations de santé et des politiciens se vouant aux problèmes de la santé sur un plan politique – pour que notre air soit pur... à l'intérieur comme à l'extérieur! Après tout, pouvoir respirer un air pur est un Droit de l'Homme...

La santé est un bien précieux. Vu son coût élevé dans notre pays, notre objectif suprême à l'avenir sera de veiller à ce que notre environnement soit sain, afin que moins de nos semblables ne souffrent de maladies des voies respiratoires.



Dr Otto Piller
Président de la Ligue
pulmonaire suisse

...afin que la qualité de vie soit maintenue

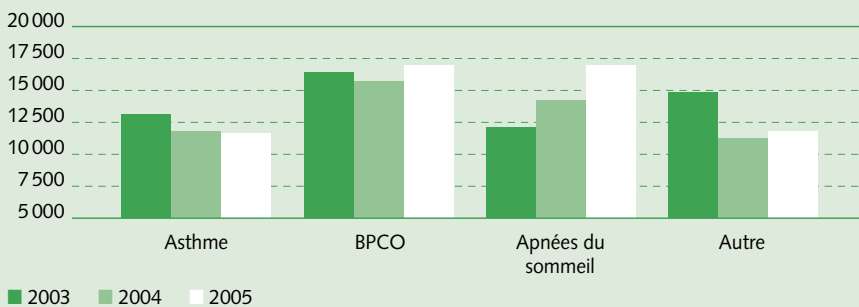
Une qualité de vie malgré une maladie des voies respiratoires

Au cours de l'exercice 2005, ce sont quelque 57 000 patients qui ont recouru aux prestations de services de la Ligue pulmonaire. Ces patients sont encadrés par plus de 300 collaborateurs des 24 ligues pulmonaires cantonales en cas de:

- Asthme et accès subits de dyspnée
- Syndrome des apnées du sommeil (arrêts respiratoires récurrents pendant le sommeil)
- BPCO (lente, mais progressive destruction des poumons)
- Tuberculose (maladie contagieuse)

La demande de prestations de services auprès de la Ligue pulmonaire a connu une évolution différente selon les différentes maladies respiratoires, comme l'indique le tableau suivant:

Encadrement des patients en fonction du diagnostic



Vous trouverez de plus amples informations en fonction du diagnostic aux pages suivantes.

Un soutien pour faire face aux problèmes de la vie quotidienne

Grâce au traitement à domicile que la Ligue pulmonaire propose à ses patients, de nombreuses personnes concernées peuvent rester dans leur environnement habituel. Le service-conseil psychosocial offre un service complémentaire destiné à atténuer les conséquences de la maladie. En effet, les maladies chroniques ne touchent pas seulement la santé physique du patient, mais peuvent aussi engendrer des problèmes familiaux et sociaux. Au cours de l'exercice 2005, la Ligue pulmonaire a apporté à plus de 6000 personnes un soutien professionnel pour leur permettre de faire face aux problèmes qu'ils rencontrent dans la vie quotidienne.

Dans les audits externes, les ligues pulmonaires cantonales jouissent d'une bonne renommée

En 2005, les comptes des ligues pulmonaires cantonales ont été révisés pour la première fois par une fiduciaire externe. La définition du programme de révision ainsi que le choix de la fiduciaire se sont faits de concert avec Santésuisse (l'organisation faitière des assureurs-maladie). Nous pouvons constater que les trois quarts des ligues pulmonaires cantonales ont obtenu une évaluation les qualifiant de «bonne» à «excellente».





Photo: Studio Blattner, Jegenstorf

700 000 personnes souffrent de dyspnées soudaines

Asthme – jouir de la vie grâce à un traitement adéquat

La Ligue pulmonaire s'engage le corps médical, les spécialistes en matière de soins et de physiothérapie pour encourager et améliorer la qualité de vie des patients asthmatiques grâce à l'auto-management de l'asthme.

L'asthme engendre une dyspnée, une sensation d'oppression, une respiration sifflante, haletante et des quintes de toux; bref, l'asthme peut conduire à des situations d'urgence. Seuls ceux qui connaissent cette maladie et ces symptômes, ainsi que le moyen de les traiter, peuvent prévenir les crises et éviter les situations d'urgence. Au cours des enseignements prodigués aux patients (tant enfants qu'adultes) par les ligues pulmonaires cantonales, les patients asthmatiques apprennent – sous l'égide de spécialistes compétents – à faire correctement face à leur maladie.

En 2005, des moniteurs ont été formés pour donner des cours sur l'asthme. Les premiers cours sous leur nouvelle forme didactique ont eu lieu. Ils ont remporté un tel succès qu'ils vont être élargis à toute la Suisse au cours de ces prochaines années.

L'asthme chez les enfants et les jeunes

L'asthme est la maladie chronique la plus répandue chez les enfants. Au cours de l'exercice 2005

la Ligue pulmonaire suisse a intégré en son sein l'Association suisse des parents d'enfants asthmatiques et allergiques (ASPEA). L'objectif de cette démarche est de développer les offres et les prestations de services. En effet, la Ligue pulmonaire propose un service-conseils destiné aux parents et aux enfants. Dans certaines régions, la Ligue pulmonaire a mis sur pied des offres spécifiques destinées aux groupes.

L'asthme... qu'est-ce au juste?

L'asthme est une maladie qui affecte les grandes et les petites bronches. On appelle bronches l'ensemble des conduits qui vont de la trachée aux poumons et qui amènent l'air aux alvéoles. L'asthme provoque un rétrécissement du diamètre des bronches et par conséquent le passage de l'air inspiré ou expiré se fait avec difficulté. Plusieurs facteurs peuvent causer ce rétrécissement: fibres musculaires qui se rétractent, inflammation et/ou gonflement des muqueuses ou encore formation de mucosités visqueuses.

En 2005, nous avons publié la brochure intitulée «Tousser, tousser, tousser – un guide pour les parents». La brochure gratuite peut être commandée par Internet.

350 000 personnes luttent contre la destruction lente et progressive de leurs poumons

BPCO – grâce à la Ligue les patients peuvent vivre chez eux

La Ligue pulmonaire collabore étroitement avec les pneumologues afin de garantir un encadrement optimal des patients souffrant de Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive à leur domicile. Un entraînement ciblé contribue à ce que les personnes se sentent mieux et aient une meilleure qualité de vie.



Photo: Studio Blattner, Jegenstorf

A l'occasion de la Journée mondiale de la BPCO du 15 novembre 2005, la Ligue pulmonaire a rendu le grand public attentif aux dangers mortels de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO). Selon les estimations, environ un fumeur sur trois souffre de cette maladie incurable sans être vraiment conscient des dangers mortels qu'il court. Plus tôt la BPCO est diagnostiquée, mieux elle peut être traitée. Cesser de fumer constitue donc le début de tout traitement. La spirométrie (mesure des volumes pulmonaires et des débits ventilatoires) peut permettre de déceler les premiers indices d'une éventuelle BPCO.

Au mois de mai, à la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre 2005, l'Association des pharmaciens suisses a effectué, en étroite collaboration avec la Ligue pulmonaire suisse, le «Testez votre capacité pulmonaire – prolongez votre souffle» dans le cadre de la campagne «Self Care» qui s'est déroulée dans les pharmacies. Cette campagne alla de pair avec la parution d'une édition spéciale du magazine «vivo₂ spécial» comportant divers articles significatifs au sujet de la BPCO. Ce magazine existe en français et en allemand tiré à 60 000 exemplaires et envoyé à environ 700 pharmacies. Cette campagne «Self Care» fit l'objet d'une émission télévisée SF1 (émission «Puls»).

Etre encadré à domicile par:

Un traitement adéquat, un dévouement sans limite du personnel des Ligues pulmonaires cantonales. En 2005 plus de 8000 patients souffrant de BPCO ont été soignés dans leur environnement habituel. L'oxygénothérapie de longue durée, proposée par la Ligue pulmonaire, améliore les performances physiques des patients et soulage leur dyspnée avec d'autres avantages, notamment pour le cœur et la circulation sanguine.

«Reprendre son souffle» ou les Journées de loisirs de la Ligue pulmonaire

Pour sortir de la routine, rien de mieux qu'une semaine de vacances pour les handicapés respiratoires, malades pulmonaires et leurs proches. Ces semaines de vacances sont régulièrement mises sur pied de manière centralisée par la Ligue pulmonaire suisse; pour la Suisse italienne, c'est la ligue pulmonaire cantonale du Tessin qui s'en charge. En 2005, les deux derniers voyages de la Ligue pulmonaire suisse ont emmené les vacanciers à Serpiano (Tessin) et à Spotorno (Côte ligure).

Qu'est-ce que la BPCO?

Ce sont les initiales de broncho-pneumopathie chronique obstructive. La BPCO est une grave maladie des poumons qui progresse lentement et engendre un rétrécissement des voies respiratoires. On appelle souvent la BPCO «la maladie du fumeur», parce que dans 90 pour cent des cas environ, c'est la fumée qui en est la cause principale. La progression de cette maladie peut être ralentie par l'arrêt immédiat et définitif du tabagisme, ainsi que par un entraînement physique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que d'ici l'an 2020, la BPCO sera la troisième cause de décès dans le monde.



Photo: Studio Blattner, Jegenstorf

150 000 personnes souffrent d'arrêts respiratoires répétés pendant le sommeil

Le syndrome des apnées du sommeil – une maladie méconnue

La Ligue pulmonaire suisse rend fréquemment le grand public attentif à cette maladie méconnue et l'informe des symptômes, du diagnostic et des moyens de traiter le syndrome des apnées du sommeil.

Les conséquences d'un syndrome des apnées du sommeil non traité peuvent être graves. Voilà pourquoi, en 2005, la Ligue pulmonaire suisse a préparé la première campagne d'information et de vulgarisation, afin de sensibiliser le grand public à cette maladie souvent méconnue. Seuls à peine 20 pour cent des personnes souffrant de ce syndrome connaissent les vraies raisons de leur maladie. Cette campagne a été réalisée au mois de janvier 2006.

17 000 patients ont été encadrés

En 2005, près de 17 000 personnes ont été encadrées. Environ 2700 personnes de plus que l'année précédente à la même période. La plupart des personnes sont âgées de 40 ans et plus. Précisons d'emblée que ce syndrome touche davantage les hommes que les femmes.

Sur prescription du médecin traitant, la Ligue pulmonaire propose un appareil respiratoire. Cette mesure permet de respirer à nouveau normalement pendant le sommeil. Les arrêts respiratoires disparaissent et les patients sont informés et ins-

truits. Les appareils respiratoires que la Ligue pulmonaire met à disposition sont réglés par des spécialistes et régulièrement contrôlés. Les personnes intéressées peuvent aussi se rencontrer dans un cadre protégé au sein de groupes d'entraide et d'échange d'expériences.

Qu'est-ce que le syndrome des apnées du sommeil?

Le mot «apnée» signifie arrêt de la respiration. Ainsi, une apnée du sommeil est un arrêt de la respiration pendant le sommeil. La définition du syndrome des apnées du sommeil englobe tous les symptômes et conséquences sur la santé de l'être humain engendrés par de tels arrêts respiratoires. Voici les caractéristiques de ce syndrome: ronflements sonores et irréguliers, très fréquentes pauses respiratoires pendant la nuit ainsi que somnolence excessive pendant la journée. Ces phénomènes peuvent conduire à des accidents de la circulation, des problèmes sociaux et aboutir également à long terme à un infarctus du myocarde ou à un accident vasculaire cérébral.

Évaluez si vous courez un risque de syndrome des apnées du sommeil en répondant à un bref questionnaire sur www.liguepulmonaire.ch

En 2005, la brochure «Syndrome des apnées du sommeil – symptômes, diagnostic, traitement» a été remaniée et rééditée.

600 nouveaux cas de tuberculose par année en Suisse

La lutte contre la tuberculose reste un objectif d'actualité

Certes, les cas de tuberculose deviennent toujours plus rares dans notre pays. Grâce au dépistage précoce et au traitement adéquat, cette maladie a pu être jugulée en Suisse. Et les liges pulmonaires cantonales, ainsi que le Centre de compétence «Tuberculose», veillent au grain pour que la situation reste stable.



La formation continue de spécialistes, la hotline TB gratuite **0800 388 388 pour le personnel médical** et la mise à disposition de matériel d'information sont quelques-unes des mesures qu'a prises le Centre de compétence Tuberculose de la Ligue pulmonaire suisse. Tous ces efforts permettent que la connaissance sur le traitement adéquat de la tuberculose ne se perde pas et que la population suisse soit ainsi protégée contre la propagation de cette maladie.

Par ailleurs, le Centre de compétence Tuberculose se consacre à des problèmes non résolus, tels que la couverture des besoins helvétiques en médicaments contre la tuberculose et l'édification d'un réseau de traduction interculturel. Mais il se voue aussi à la collecte d'informations complémentaires pour l'Office fédéral de la santé (OFSP) en ce qui

concerne les enquêtes d'entourage et les résultats des traitements. Le contrat avec l'OFSP a été prorogé jusqu'à la fin de l'année 2008.

Au cours de l'exercice passé sous revue, la Ligue pulmonaire suisse a élaboré, dans l'esprit d'un management de qualité, des recommandations pour assurer des processus uniformes à l'échelon national pour le traitement de la tuberculose.

Une liste, téléchargeable sur Internet, indique quelles sont les personnes compétentes dans les cantons lorsque surgissent des cas de tuberculose. Par ailleurs, en 2006, nous publierons un nouveau manuel d'environ 80 pages sur la tuberculose. Les nouveaux tests de dépistage d'une infection tuberculeuse latente sont le fruit des avancées technologiques. Actuellement, la Ligue pulmonaire est en train d'élaborer des recommandations pour l'utilisation de ces tests.

Les liges pulmonaires cantonales ont réalisé environ 220 enquêtes d'entourage. Au cours de ce processus, quelque 3500 personnes ont été testées pour savoir si elles étaient infectées: 900 d'entre elles l'étaient. La Ligue pulmonaire a organisé une remise de médicaments directement supervisée à 70 personnes tuberculeuses. Par ailleurs, les spécialistes de la tuberculose ont effectué de nombreux examens préventifs auprès du personnel de la santé et organisé plusieurs manifestations d'information et de vulgarisation.

Qu'est-ce que la tuberculose?

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par un bacille à développement lent, le *mycobacterium tuberculosis*. En général, ce bacille se développe dans les poumons de la personne atteinte. La toux et les expectorations propulsent dans l'air des gouttelettes contenant des germes qui y restent en suspension pendant quelques minutes. 10 pour cent environ des personnes qui ont inhalé ces bacilles vont développer une tuberculose au cours de leur existence, souvent après plusieurs années. Le traitement efficace de la tuberculose consiste à prendre correctement des médicaments antituberculeux qui agissent de manière spécifique. Le site www.tb-info.ch fournit de plus amples informations.

Un savoir qui profite directement aux personnes concernées

Le premier brevet fédéral en santé respiratoire a été lancé

La Ligue pulmonaire suisse et la Société suisse de pneumologie ont créé le tout nouveau titre de «conseiller/conseillère en affections respiratoires et tuberculose avec brevet fédéral».

La formation spécialisée de ces personnes leur permet de connaître les tableaux cliniques les plus fréquents des maladies des poumons et des voies respiratoires. Ils disposent de compétences tant théoriques que pratiques. Ces spécialistes conseillent efficacement les patients face à leur maladie et les incitent à collaborer activement à leur traitement (on appelle cela la compliance); ils leur proposent également des consultations pour arrêter de fumer. Ainsi, on définit mieux le segment entre la prise en charge médicale et l'encadrement paramédical. 17 personnes se sont inscrites pour passer le premier examen au mois de mars 2006.

Mise en réseau avec d'autres prestataires de formation continue

Au cours de l'exercice 2005, le savoir-faire de la Ligue pulmonaire a pu profiter également à d'autres institutions proposant des perfectionne-

ments professionnels, notamment «swimsports» ou le réseau intitulé «Sportstudien Schweiz». Ainsi a été constitué un pool de personnes très bien formées qui sont à disposition des ligues pulmonaires cantonales en tant que moniteurs pour des offres de loisirs.

Structure de la formation continue

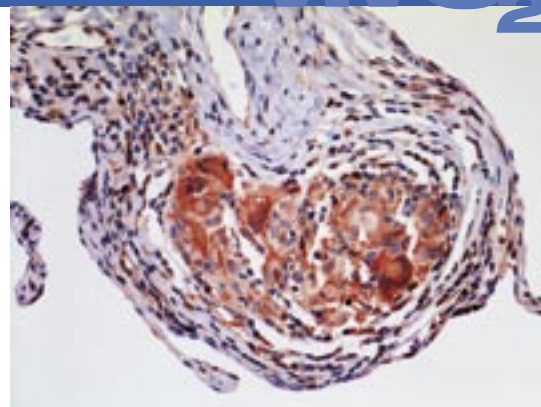
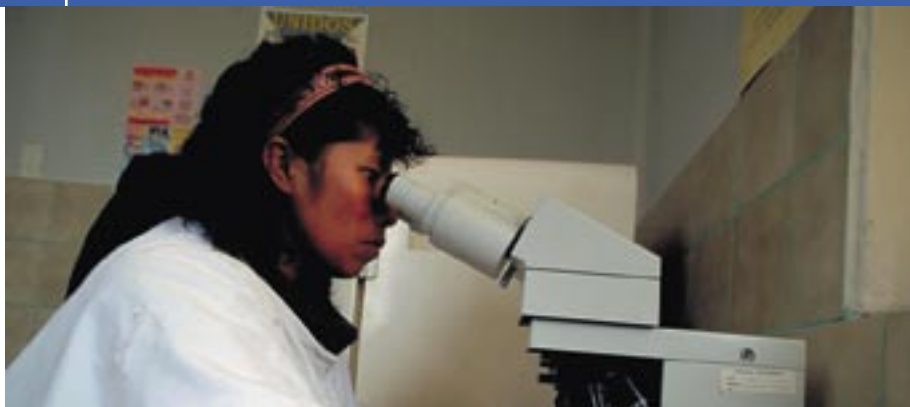
Brevet fédéral	Formation continue		
Module Maladies pulmonaires, désaccoutumance au tabac, asthme, tuberculose (TB), conduite d'entretiens	Atelier de travail Conseil dans des situations spécifiques	Thèmes spécifiques Conseil psychosocial	Echange d'expériences «Best Practice»



Manifestations de formation continue

En 2005, il y a eu 31 manifestations destinées à la formation continue:

- En langue allemande et bilingue: 24 avec un total de 433 participants
- En langue française: 7 avec un total de 84 participants



La Ligue pulmonaire s'engage pour un encadrement adapté

La Ligue soutient la recherche et les études scientifiques

Pendant longtemps, lorsqu'on souffrait d'une maladie rare, on devait en quelque sorte assumer sa destinée. Ce n'est que depuis 15 ans que la recherche – en particulier aux Etats-Unis – se consacre aux maladies rares. La Ligue pulmonaire soutient la recherche dans le domaine des maladies pulmonaires rares en Suisse. Par ailleurs, elle soutient l'Etude nationale sur l'efficacité de la réhabilitation pulmonaire après l'exacerbation d'une BPCO.

Les patients touchés par une maladie «orpheline» ont besoin qu'elle soit prise en considération. Il n'y a pas que les caractéristiques de la maladie orpheline qui sont importantes, mais aussi les circonstances qui ont fait d'elle une maladie rare, générant des difficultés supplémentaires.

Cette problématique-là a longtemps été méconnue. En Europe, le «Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Maladies Orphelines Pulmonaires» (GERM «O») a été l'un des pionniers pour améliorer le traitement de personnes atteintes et encourager la recherche clinique. En ce qui concerne les maladies pulmonaires rares, une enquête effectuée auprès de pneumologues suisses a révélé qu'il serait souhaitable de disposer d'une banque de données et d'un registre épidémiologique. La Ligue pulmonaire soutient dès lors les efforts en-

trepris dans le domaine des maladies pulmonaires rares en allouant des moyens financiers à la recherche. Elle a d'ailleurs aussi lancé une rubrique spécifique à cet égard dans son magazine d'informations de 24 pages «vivo₂ spécial».

Recherches sur l'efficacité de la réhabilitation

Dans la BPCO, les aggravations aiguës que l'on appelle aussi en médecine exacerbations sont causées le plus souvent par des infections. Elles entraînent une péjoration durable de la symptomatologie, en particulier de la dyspnée, et nécessitent une modification du traitement au long cours. Voilà pourquoi la prophylaxie et le traitement d'exacerbation revêtent une importance majeure dans le traitement de la broncho-pneumopathie chronique obstructive.

De fait, la réhabilitation pulmonaire peut être une thérapie efficace pour les patients souffrant de BPCO. La Ligue pulmonaire suisse soutient cette étude, parce qu'à l'heure actuelle, peu d'études sont consacrées aux effets de la réhabilitation pulmonaire sur la BPCO avec phases d'exacerbation aiguë répétées. Par ailleurs il conviendrait également, dans le cadre de cette étude, d'harmoniser tous les efforts entrepris par toutes les institutions qui s'engagent en faveur de l'encadrement des patients souffrant de BPCO afin que l'on puisse en tirer le plus grand profit.

Le Prix de la Recherche

La Ligue pulmonaire suisse soutient le Prix de la Recherche de la SSP (Société suisse de pneumologie) par une contribution de CHF 80 000.–. En 2005, deux travaux de recherche ont été récompensés.

- Dr R. Heinzer (J.-W. Fitting, dr Ph. Pasche) pour le projet: «Stimulation magnétique du nerf phrénique dans les apnées du sommeil obstructives»; CHF 60 000.–
- Dr S. Ulrich (prof. R. Speich) pour le projet: «Inhibiteurs de la recapture de la sérotonine dans l'hypertension pulmonaire»; CHF 20 000.–

Tabagisme passif, davantage de décès que le SIDA, la toxicomanie ou les crimes

Motiver à abandonner le tabagisme et protéger du tabagisme passif

Dans le domaine de la prévention du tabagisme, la Ligue pulmonaire suisse propose d'une part une formation continue pour le corps médical et d'autre part, elle s'engage sur le terrain politique pour la protection des fumeurs passifs.

Chaque personne qui renonce à son tabagisme fait fléchir massivement le coût de la santé. Le seul coût matériel du tabagisme pour l'économie de notre pays s'élève à cinq milliards de francs par année, soit autant que le coût total des consultations médicales.

Sur les deux millions de fumeurs en Suisse, le corps médical suisse voit chaque année 1,4 million de personnes en consultation, ce qui équivaut à dire que chaque médecin en Suisse voit 170 fumeurs chaque année. Par ailleurs, la grande majorité des patients attend de son médecin traitant des conseils de prévention-santé. Offrir une formation continue en la matière aux médecins semble donc être la forme la plus efficace de prévention du tabagisme. C'est pour cette raison que la Ligue pulmonaire suisse a mis sur pied, en étroite collaboration avec la Ligue contre le cancer, la Communauté de travail Prévention du tabagisme

et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) le projet: «Vivre sans tabac, programme de formation des médecins suisses à la désaccoutumance au tabac». Au cours de l'exercice passé en revue, ce ne sont pas moins de 85 cours qui ont été organisés avec une participation de 1380 personnes. Pour de plus amples informations, voir sur: www.vivre-sans-tabac.ch

Protéger les enfants du tabagisme passif

Hélas, 44 pour cent des enfants en bas âge inhalent encore et toujours la fumée de leurs parents. Les conséquences* néfastes sur la santé sont bien connues: fréquentes inflammations de l'oreille moyenne, inflammations pulmonaires, brûlures oculaires et toux importante ainsi qu'asthme et bronchites. Protéger les enfants du tabagisme passif constitue donc un important projet de la Ligue pulmonaire suisse sous le titre: «Bébés non-fumeurs: des parents s'organisent».



* Source: Krebs H., Keller R. & Hornung, R. (2002) Tabakmonitoring. Rapport sur la protection contre le tabagisme passif dans la population suisse; rapport commis par l'Office fédéral de la santé publique. Zurich. Institut psychologique de l'Université de Zurich, psychologie sociale II.





Photos: Oliver Menge/Hanspeter Bärtschi, Soleure

Avoir le droit de respirer un air pur à l'intérieur comme à l'extérieur

Vivre, c'est respirer – s'engager sur le plan politique

L'engagement politique de la Ligue pulmonaire suisse en faveur d'un air pur à l'intérieur comme à l'extérieur, en étroite collaboration avec des pneumologues, des organisations de santé et politiciens de la santé, remporte ses premiers succès.

L'air pur devient un bien aussi précieux qu'une eau propre et une alimentation saine. Nous avons agi conformément à notre devise: vivre, c'est respirer. Au cours de l'année 2005, un changement de perspective a eu lieu dans notre pays. Si, encore tout récemment, il s'agissait de ne pas restreindre la liberté des fumeurs, aujourd'hui la liberté de respirer un air exempt de fumée l'emporte nettement.

La Ligue pulmonaire et les pneumologues s'adressent aux parlementaires

A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, du 31 mai 2005, la Ligue pulmonaire suisse et la Société suisse des pneumologues (SSP) ont, à travers plusieurs grands quotidiens et hebdomadaires suisses, rendu le grand public attentif sur les dangers du tabagisme passif. Elles ont invité tous les députés cantonaux et nos parlementaires nationaux à assumer leurs responsabilités et à créer des réglementations légales claires, afin de créer

l'accès à des espaces publics exempts de fumée. Dans de nombreux cantons, des interventions politiques ont été déposées en vue de la protection contre le tabagisme passif. De telles dispositions pour protéger les individus du tabagisme passif ont remporté une large adhésion de la population, car leur utilité saute aux yeux.

Des solutions plus compatibles avec l'environnement stimulent l'innovation

En matière d'air et de lutte contre les taux élevés d'ozone l'été et de particules en suspension l'hiver, nous en sommes encore aux premiers balbutiements, 20 ans après l'introduction des catalyseurs. Voilà pourquoi la Ligue pulmonaire suisse s'engage au niveau politique pour que toutes les possibilités techniques soient utilisées pour rendre les véhicules propulsés au diesel plus respectueux de notre environnement eu égard à l'énorme coût de la santé.

Brochures

Les deux brochures «Tabagisme passif» et «Pollution atmosphérique» peuvent être commandées par Internet (voir en dernière page).

Bilan au 31 décembre 2005		
	2005 en CHF	2004 en CHF
Actif		
Actif circulant	8 843 909	7 387 611
Liquidité	5 758 764	5 287 022
Titres	2 010 567	1 656 703
Créances pour livraisons et prestations	315 615	59 852
Créances de proches	277 500	136 519
Autres créances de proches	14 989	20 455
Compte de régularisation actif	466 474	227 062
Actif immobilisé	294 517	267 639
Prêt LOX	0	89 000
Participation LOX	1	1
Actif corporel mobile	62 520	79 553
Immobilisations incorporelles	147 805	0
Actif immobilisé affecté (fortune des fonds) Fonds Koch-Brunner	84 191	99 085
Total actif	9 138 426	7 655 250
Passif		
Capitaux étrangers à court terme	5 420 584	3 853 576
Engagements envers de livraisons et de prestations	580 339	312 077
Obligations envers des proches	4 041 534	3 175 913
Autres obligations	213 122	96 983
Compte de régularisation passif	585 589	268 604
Capitaux étrangers à long terme	28 800	38 400
Provisions	28 800	38 400
Fonds avec affectation limitée (fonds de produits)	881 862	1 007 252
Capital de l'organisation	2 807 181	2 756 021
Capital libre généré	2 600 835	2 457 797
Fonds libres	211 346	155 186
Réserves d'évaluation	0	149 641
Résultat de l'exercice	-5 000	-6 603
Total passif	9 138 426	7 655 250

Compte d'exploitation 2005		
	2005 en CHF	2004 en CHF
Produits d'exploitation		
Produits de campagnes de collecte de fonds	3 104 492	3 137 833
Dons	3 004 549	2 961 501
Legs	99 943	176 333
Produits pour prestations fournies	4 598 199	4 014 044
Mandats publics	1 837 802	1 389 608
Confédération OFSP	692 802	549 257
Confédération OFAS	1 100 000	800 000
Confédération DDC	45 000	40 351
Autres produits d'exploitation	764 968	585 603
Prestations de service en faveur de tiers	212 028	210 068
Contributions de soutien	64 092	23 234
Sponsoring	196 478	90 093
Contributions des participants vacances & formation continue	142 830	102 734
Produits provenant de proches	127 866	136 516
Pertes sur débiteurs	-69	-6 430
Divers	21 743	29 388
Contributions des ligues pulmonaires cantonales	1 995 429	2 038 833
Contributions ordinaires	1 704 383	1 697 155
Contributions affectées	291 047	341 678
Total des produits d'exploitation	7 702 692	7 151 877

Compte d'exploitation 2005		
Charges d'exploitation	2005 en CHF	2005 en CHF
Charges directes de projets	6 390 808	5 289 609
Frais de personnel	1 897 637	1 557 153
Frais de voyage et de représentation	46 565	39 897
Frais de campagne de collecte de fonds	1 369 915	1 235 617
Conception, création, honoraire	44 029	45 550
Distribution, production	754 362	596 649
Communication	15 000	26 250
Adresses	256 437	315 406
Ports, frais bancaires et postaux, autres	300 087	251 762
Charges de projets	2 866 805	2 306 485
Frais d'entretien	38 761	34 417
Charges en matière de recherches	125 000	80 000
Amortissements	46 125	36 040
Frais administratifs	469 854	453 101
Frais de personnel	254 069	264 079
Frais de voyage et de représentation	12 115	4 237
Charges d'exploitation	177 001	177 304
Frais d'entretien	17 362	2 337
Amortissements	9 307	5 145
Total des charges d'exploitation	6 860 662	5 742 710
Versement de l'excédent de Fundraising	-1 102 198	-1 402 861
Résultat d'exploitation	-260 169	6 306
Résultat financier	60 254	46 306
Produits financiers	63 297	70 439
Charges financières	-3 043	-24 133
Autres résultats	0	53 771
Produits sans rapport avec l'organisation	0	86 088
Charges sans rapport avec l'organisation	0	-32 317
Résultat annuel sans résultat des fonds affectés	-199 915	106 384
Résultat des fonds affectés	251 074	-115 867
Attribution	-558 512	-1 349 911
Utilisation	809 586	1 234 044
Résultat annuel avec résultat des fonds affectés	51 160	-9 483
Résultat des fonds libres	-56 160	0
Attribution	-56 160	0
Utilisation	0	0
Attribution/Prélèvement au capital de l'organisation	0	2 880
Attribution au capital lié généré	0	-55 009
Réserves d'évaluation	0	57 889
Résultat annuel	-5 000	-6 603

Vous pouvez télécharger le compte annuel complet de l'exercice 2005 sous www.liguepulmonaire.ch

Membres du comité

Président: Dr Otto Piller, 1715 Alterswil, dès 2004

Membres: Prof. Dr med. Constance Barazzone, Clinique de Pédiatrie, 1211 Genève, dès 2005; Klaus Fellmann, 6252 Dagmersellen, dès 2000; Vincenza Habersaat-Drago, 5506 Mägenwil, dès 2005; Dr med. Werner Karrer, 3963 Crans-Montana, dès 2000; Dr med. Andreas Knoblauch, 9007 St. Gallen, dès 2004; Evi Rigg-Hunkeler, 8617 Mönchaltorf, dès 2004; Marianne Velati-Wyss, 5728 Gontenschwil, dès 2000

Direction: Corinne Zosso

La Ligue pulmonaire aide chaque année quelque 57 000 personnes – et cela surtout grâce à votre soutien financier

Tous nos sincères remerciements, chers donateurs et sponsors

Au cours de l'année 2005, la Ligue pulmonaire a de nouveau aidé quelque 57 000 personnes à faire face à leur maladie. Notre engagement a été possible grâce aux nombreux donateurs et sponsors. A tous et à toutes, nous adressons nos chaleureux remerciements!

La Ligue pulmonaire ne peut fournir d'importantes prestations que grâce aux versements volontaires d'entreprises et de particuliers. Les dons et les héritages adressés à la Ligue pulmonaire suisse sont surtout utilisés pour le travail qu'accomplissent les ligues pulmonaires cantonales. Ces fonds permettent également de cofinancer des projets de recherche et de prévention de la Ligue pulmonaire suisse.

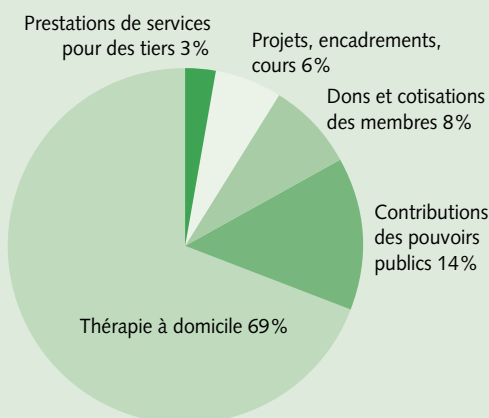


Nous remercions chaleureusement

Robert Aeschbach-Hatanaka, Aarau	CHF 1 100.00
Bank Hugo Kahn & Co. AG, Zurich	CHF 1 000.00
Mario Blattner, Winterthour	CHF 2 500.00
Braginsky R. & S. Stiftung, Eduard Rosenstein, Zurich	CHF 1 000.00
Commune de Collonge, Collonge-Bellerive	CHF 1 000.00
Dr. chem. Jean-Pierre Cornaz, Pratteln	CHF 1 000.00
Gabriela Dieter, Baar	CHF 1 000.00
Fondation Baur Alfred & Eugénie, Genève	CHF 5 000.00
Fritz Gassmann, Uetikon am See	CHF 1 000.00
Adrian Gatti, Zoug	CHF 2 400.00
Wilhelm Glück-Schnyder, Muri près de Berne	CHF 2 500.00
Hans Heckmann, Zurich	CHF 1 000.00
Guido Heule, Herrliberg	CHF 5 000.00
Ruth Koller-Handloser, Horgen	CHF 5 000.00
Pierre Kottelat, Zurich	CHF 1 000.00
Walter Maier, Heiden	CHF 10 000.00
Max Müller, Affoltern am Albis	CHF 10 800.00
S. Raheta, Genève	CHF 2 500.00
Rolex SA, Matteo Mazzanti & Nicholas Jellicoe, Les Acacias Schweiz. Mobilier, Berne	CHF 1 000.00
Nelly Siegrist, Winterthour	CHF 1 030.00
Robert Staubli, Zurich	CHF 1 200.00
Marco Syfrig, Horgen	CHF 1 000.00
U.E.F.A., Nyon	CHF 2 000.00
Johanna Van der Rijst, Untervaz	CHF 1 000.00
Thomas Villiger-Bohnenblust, Muttenz	CHF 1 000.00
Veronika von Stockar, Berg am Irchel	CHF 1 000.00
Rudolf Wassmer, Zurich	CHF 2 005.00
Franz Widmer, Gossau	CHF 3 050.00

Origine des ressources 2004

Recettes globales de la Ligue pulmonaire 2004: CHF 58 millions



Dons provenant de legs

En 2005, la Ligue pulmonaire suisse a de nouveau eu le bonheur de recevoir des legs en provenance d'héritages de personnes généreuses qui ont ainsi, au-delà de leur mort, rendu hommage au travail de la Ligue pulmonaire en faveur des handicapés et des malades pulmonaires et soutenu ses efforts. C'est donc avec une immense gratitude que nous pensons à: Altherr-Neeracher Hans, Zurich; Bauer Robert, Weiningen; Blumenfeld Margaretha, Berne; Brand Yvonne, Carouge; Frei-Dominikus Philipp, Diepoldsau; Hänger Edith Hélène, Bâle; Kuster-Jann Verena, Herisau; Meuslin Madeleine Edith, Saint-Imier; Moser Rösli Selma, Weinfelden; Schaffner-Frey Julia Margaretha, Kilchberg; Schlatter-Bolliger Rosa Marie, Zurich.

Sponsors

Allergomed SA, Therwil; AstraZeneca SA, Zoug; Boehringer Ingelheim Sàrl, Bâle; Ecosol, Cham; Essex Chemie SA, Lucerne; GlaxoSmithKline SA, Münchenbuchsee; Labhardt, technique médicale, Bâle (aujourd'hui ResMed); Lamprecht SA, Regensdorf; MAP (Suisse) Sàrl, Lyss (aujourd'hui ResMed); Merck Sharp & Dohme SA, Glattbrugg; Novartis Pharma Suisse SA, Berne; PanGas Healthcare, Dagmarsellen; Pilger Homecare SA, Zofingen; ResMed Suisse SA, Bâle; Saegling Technique médicale SA, Jona; Weinmann SA, Neuenhof; WILAméd GmbH, Wendelsstein, Allemagne.

L'engagement de la Ligue pulmonaire

Depuis sa fondation en 1903, la Ligue pulmonaire suisse poursuit son objectif de prévention et de lutte contre les maladies pulmonaires, les handicaps respiratoires et la tuberculose. La Ligue pulmonaire suisse est l'organisation faitière de toutes les ligues pulmonaires cantonales et de leurs services-conseils.

En Suisse, une personne sur six souffre d'une maladie des voies respiratoires. Les spécialistes pronostiquent une hausse de ces maladies. La Ligue pulmonaire suisse s'engage pour que

– moins d'hommes et de femmes souffrent de maladies des voies respiratoires et deviennent handicapés respiratoires ou meurent de ces maladies;

– les handicapés respiratoires et les malades pulmonaires puissent vivre autant que faire se peut sans douleurs et de manière indépendante.

Actuellement, 57 000 patients reçoivent de la part de la Ligue pulmonaire le soutien dont ils ont besoin de toute urgence pour faire face à leur maladie, notamment en cas de:

- asthme avec crises de dyspnée
- syndrome des apnées du sommeil avec arrêts respiratoires répétitifs pendant le sommeil
- BPCO qui détruit les poumons lentement mais de manière progressive
- autres handicaps respiratoires et maladies respiratoires

Pour bénéficier de plus amples informations

Vous trouverez toutes les brochures et informations relatives aux différents tableaux cliniques et thèmes sur le site www.liguepulmonaire.ch/

Documentation/Publications

PneumoTél: 0800 404 800

(chaque mercredi, de 17 à 19 h, gratuit)



Photo: Ex-Press AG



Je commande

le compte annuel complet de 2005

français allemand

Madame Monsieur

Nom Prénom

Rue NPA/localité

Téléphone Fax

E-mail Date de naissance (facultatif)

Veuillez adresser
Südbahnhofstrasse 14c, 3000 Berne, fax 031 378 20 51, info@lungenliga.ch, www.liguepulmonaire.ch

JAB
3000 Berne 1


LUNGENLIGA SCHWEIZ
LIGUE PULMONAIRE SUISSE
LEGA POLMONARE SVIZZERA
LIA PULMUNARA SVIZRA

Südbahnhofstrasse 14c
Case postale
3000 Berne 14
Téléphone 031 378 20 50
Téléfax 031 378 20 51

Postcode 1

Gestörten oder Firma erlöschten Decedé ou liaison Succeduto o Ditta cessata	Zurendendes durchkreuzen – Marquer ce qui convient Pour une crocetta secondo il caso	Annahme verweigert / nicht abgeholt. taxpflichtig Rückgabe an Absender. Refusé par le destinataire. Retour à l'expéditeur. Respingito / non ritirato. sottoposto a tassa concubina
	Adresse und Briefkasten / Postfach. Anschrift stimmen nicht überein. L'adresse de l'envoyé et de la boîte aux lettres ne correspondent pas. Indirizzo e destinazione della bucalettere / casella postale non coincidono	